



## COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE CROSSEY

### PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22/03/2026

Le vingt-deux mars deux mille vingt-six à dix heures, le Conseil Municipal de SAINT ETIENNE DE CROSSEY, dûment convoqué par Madame Ghislaine PEYLIN, maire sortante, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25/02/2026

**Présents** : AUDINOS Sophie, AURIA Céline, BERTHOLET Jean-Luc, BIANCO André, BOUCHARD Laurent, BOULOS Johanna, BRIAND Nadège, CHABANEL Boris, DALLES Catherine, DUTHEIL Richard, GAY Nathalie, GOURRIER Aurélien, GUILLIER François, HUMBERT VALENTIN Audey, HURÉ Fabrice, JANOWSKI Matthieu, LACHAISE Henri, MOLLIER Bruno, PERRET Christophe, PISOT Anne, QUENTIN LU Kim, RIVIER VIAL Claire, ROUT Sabine.

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents ou ayant donné pouvoir : 23

Madame Ghislaine PEYLIN, Maire sortante, ouvre la séance, appelle les nouveaux élus et les déclare installés dans leurs fonctions.

Discours de Madame Ghislaine PEYLIN, maire sortante :

*« Chers collègues élus  
Chers agents municipaux,  
Chers habitants,  
Mesdames, Messieurs*

*Ce dimanche matin revêt pour moi une émotion toute particulière, il marque à la fois, la fin d'un mandat de maire, mais aussi l'aboutissement de 25 années d'engagement au service de notre commune. Je vais vous faire grâce du bilan de ces années, ce n'est pas le lieu. Ce matin un moment qui marque la continuité de notre vie démocratique, une passation de pouvoir n'est jamais un simple acte administratif, c'est une page qui se tourne, une autre qui s'ouvre, et surtout une histoire humaine, qui se poursuit. Un quart de siècle à vos côtés, à écouter, à construire, à décider, parfois à douter, mais toujours avec la volonté sincère d'agir pour l'intérêt général. 25 ans, l'âge de ma fille, qui a vu sa mère devoir partir en mairie plutôt que lire une histoire avant de se coucher, mais heureusement j'ai un mari formidable qui a pallié à toutes mes absences. Merci à ma famille de m'avoir permis une vie professionnelle et une vie publique bien remplie comme je les aime.*

*Lorsque je repense au chemin parcouru, ce sont d'abord des visages qui me viennent à l'esprit, Tout d'abord l'image de Claude Baraldi, Jean Michel Guillon et Simone Laurent qui sont venus un soir de novembre 2000 me demander si ça m'intéresserait de faire partie du conseil municipal. Je les remercie vivement, même si certains ne sont plus là, car ils ont su trouver en moi, cette étincelle, qui n'a plus cessée de briller, pour deux raisons essentielles, j'aime profondément mon village et j'aime les gens, et une commune de 2700 habitants, ce n'est pas seulement un territoire, ce sont des femmes et des hommes qui le font vivre chaque jour. Cela m'a suffit pour rester motivée pendant 25 années, même si au début je trouvais le temps long, mais vous les nouveaux élus, vous allez apprendre à travailler avec ce temps long. Je remercie également Jean François Gaujour de m'avoir proposé pendant deux mandats le poste de première adjointe qui m'a naturellement conduite au poste de maire sur ces six dernières années.*

*Je veux tout d'abord adresser mes remerciements les plus sincères aux élus qui ont travaillé à mes côtés sur ce dernier mandat, et plus particulièrement à mes adjoints, Bruno, Myriam, Marc, Odile, Laurent, Catherine et Karine. Être élu local, c'est un engagement discret, souvent exercé dans l'ombre, vos heures de réunions, de discussions, vos réflexions et votre disponibilité ont contribué à faire avancer notre commune et à faire aboutir de beaux projets, c'est donner de son temps, souvent sans compter, concilier pour certains, vie personnelle, familiale, professionnelle et engagement public. C'est accepter la complexité, les agendas surbookés semaine et week-end, faire des choix parfois difficiles, mais toujours avec le souci de servir. A vous, tous anciens conseillers municipaux, adjoints, je dis merci pour votre implication, votre loyauté et votre esprit d'équipe.*

*Je tiens également à saluer le travail remarquable des agents municipaux, j'en citerai personnellement deux, Catherine Blanc puis Nathalie Bassac les deux piliers de la mairie car elles avaient le poste de directrice générale des services, J'ai vraiment apprécié travailler avec elles, elles m'ont beaucoup appris. Les agents, vous êtes la continuité de l'action publique, la mémoire et l'efficacité de notre commune. Par votre professionnalisme, votre disponibilité et votre sens du service public, vous avez contribué concrètement à améliorer le quotidien de nos habitants. Un maire et des élus ne peuvent rien sans une équipe administrative et technique engagée, ce qui est le cas à St Étienne de Crossey. Merci pour tout ce que vous avez accompli.*

*Je n'oublie pas non plus les acteurs de la vie locale ; les associations très nombreuses à St Étienne, les bénévoles, les enseignants, les commerçants, les entrepreneurs. Vous êtes le cœur battant de notre commune. Grâce à vous, notre commune est vivante, dynamique et solidaire.*

*Et bien sur, je veux m'adresser à vous chers habitants. Merci pour votre confiance renouvelée au fil des années, merci pour vos encouragements, mais aussi pour vos critiques constructives, qui nous obligent à progresser. Servir sa commune est un honneur immense, et c'est grâce à vous que cet engagement a pris tout son sens.*

*Après 25 années d'engagement, le moment est venu pour moi de passer le relais. Cette décision n'est pas anodine, mais elle est naturelle. La vie démocratique repose sur le renouvellement, sur l'arrivée de nouvelles idées, de nouvelles énergies, que vous avez tous autour de cette table.*

*A la nouvelle équipe municipale et au nouveau maire, je souhaite pleine réussite. Vous prenez aujourd'hui une responsabilité importante, mais aussi passionnante. Vous pourrez vous appuyer sur l'histoire, compter sur une commune solide, sur des équipes compétentes et sur des habitants attachés à leur territoire. Je vous souhaite de trouver, comme je l'ai trouvé, beaucoup de sens et de satisfaction dans cet engagement, même si pour moi mes aïeux avaient un peu ouvert le chemin.*

*Je vous souhaite également de toujours garder à l'esprit ce qui doit guider l'action publique locale : l'écoute, la proximité, l'équité et l'intérêt général, qui ne sont pas la somme des intérêts particuliers. Les défis ne manqueront pas, mais je suis convaincue que vous saurez les relever avec sérieux et détermination. Prendre la responsabilité d'une commune est un engagement fort, et être maire c'est accepter d'être disponible à toute heure, d'écouter, de comprendre, d'arbitrer, parfois de décider dans des situations difficiles. Il appartiendra à chacun des élus de s'impliquer dans les commissions selon vos centres d'intérêts, vos compétences, selon les usages et les règlements en vigueur*

*Pour ma part je quitte mes fonctions et ce fut mon choix, avec beaucoup d'émotion, mais aussi avec une grande sérénité, J'ai la conviction d'avoir, avec vous tous, les élus de ce dernier mandat, contribué à faire avancer notre commune, de nombreux dossiers sont sur les rails mais pas encore arrivés en gare. Je resterai bien évidemment une citoyenne attentive et profondément attachée à la commune de St Etienne de Crossey ou je suis née. Mon agenda est désormais entièrement disponible, le lundi, le mercredi et en soirée, je n'ai plus de rdv et de réunion programmés qui rythmaient ma vie, ça va terriblement me manquer.*

*Pour terminer, je vous souhaite à toutes et à tous le meilleur dans vos vies, remplies de joie, de santé et de belles réussites. Que chacun de vos projets prenne forme et vous mène là où vous rêvez d'aller, tant au niveau personnel que communal.*

*En espérant tous vous revoir pendant de très longues et belles années.*

*Merci à toutes et à tous pour ces années partagées, merci pour votre confiance et vive notre commune »*

Le doyen d'âge de ce nouveau conseil municipal, M Fabrice HURÉ prend la présidence de l'assemblée pour procéder à l'élection du maire, après avoir remercié Mme Ghislaine PEYLIN, pour son engagement pour la commune de Saint Etienne de Crossey durant ces 25 années.

Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur Fabrice HURÉ propose Madame Kim QUENTIN LU, adopté à l'unanimité des membres présents.

### **1/ Délibération N°2026 44 : Election du maire**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 2122-17,

En vertu des articles L 2122-4 et L 2122-7 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal élit le maire parmi ses membres au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Deux assesseurs sont nommés pour ce scrutin , Mme Audrey HUMBERT VALENTIN et Mme Nadège BRIAND.

Deux candidats se présentent pour cette élection :

M. Fabrice HURE est candidat à la fonction de maire.  
Mme Anne PISOT est candidate à la fonction de maire.

Madame Anne PISOT, souhaite prendre la parole avant l'élection :

*« Mesdames et Messieurs les conseillers,*

*Je tiens d'abord à souligner l'importance de ce moment démocratique, celui de l'installation de notre nouveau conseil municipal.*

*Il clôt une période importante de la vie de la commune. Pour la première fois depuis longtemps, nous avons vécu une vraie campagne municipale, des réunions publiques et des échanges stimulants. Ensemble, nous avons montré que l'engagement citoyen est vivant à Crossey.*

*Par respect pour les 604 électeurs qui ont placé leur confiance dans notre liste et que je remercie chaleureusement au nom de toute notre liste, nous avons choisi de présenter ma candidature à la fonction de maire.*

*Cette candidature est le symbole de notre engagement à porter une voix différente, celle d'une minorité constructive, présente et attentive. Voyez aussi dans cette candidature notre volonté de dialogue et d'ouverture, que nous souhaitons incarner tout au long de ce mandat*

*J'en profite pour dire un immense merci à tous les membres de notre liste. Nous avons mené une belle campagne qui nous a donné beaucoup d'énergie ; un grand merci aussi à celles et ceux qui étaient à nos côtés notre groupe soutien présents tout au long de la campagne. Cette solidarité nous a porté. »*

A l'issue du vote, le résultat est le suivant :

Au premier tour de scrutin secret, le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins : 23
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 23
- majorité absolue : 12

Ont obtenu :

- M Fabrice HURE : dix-neuf voix
- Mme Anne PISOT : quatre voix

M Fabrice HURE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire.

Discours de M Fabrice HURÉ , Maire

*« Avant toutes choses, au nom de notre liste « Vivons Crossey », nous tenons à remercier les Stéphanoises et les Stéphanois qui nous ont fait confiance en nous élisant à 61% dimanche dernier.*

*Tout au long de cette campagne, votre accueil, vos sourires et nos échanges ont nourris notre projet. Merci d'avoir partagé avec nous votre passion pour Crossey !*

*Nous tenons aussi à vous remercier, Stéphanoises et Stéphanois, d'être venus voter pour atteindre un taux de participation de 68% bien au-delà des résultats nationaux ! Bravo à tous pour ce moment démocratique !*

*Je tiens personnellement à saluer l'ensemble des candidats des 2 listes qui ont animé la campagne des municipales 2026 avec passion et détermination.*

*Depuis 1995 il n'y avait pas eu de deuxième liste à Crossey, en 2026, 2 listes se présentent et je pense que ce fort taux de participation en est le résultat. Vous aviez le choix, vous le souhaitiez et vous l'avez exprimé !*

*Merci pour la confiance que vous venez de nous témoigner.*

*Avec l'équipe qui m'entoure, nous mesurons notre responsabilité et nous nous efforcerons d'être à la hauteur de vos attentes pour faire avancer notre commune, ensemble.*

*Nous sommes 23 membres du conseil municipal élu, composé de 19 de la liste en tête et de 4 de la seconde liste. Nous souhaitons toutes et tous ne faire qu'un pour que dès demain, nous nous mettions au travail avec énergie et enthousiasme, à vos côtés pour servir notre bien commun : Crossey !*

*Merci sincèrement à mes colistières et colistiers de « Vivons Crossey » pour votre travail, votre engagement pendant la campagne et surtout la confiance que vous m'accordez par cette élection. Je remercie particulièrement le tandem François Guillier et Laurent Bouchard qui a été à l'initiative de la création de notre liste « Vivons Crossey » et qui n'ont jamais ménagé leur temps pour nous.*

*J'ai une pensée forte pour celles et ceux qui n'ont pas été élus mais que nous n'oublierons pas notamment dans nos groupes de travail ouverts.*

*Je souhaite aussi remercier mon épouse et mes 3 enfants qui m'ont encouragé dans cette candidature. Ce soutien familial sera très important dans les années qui viennent ! Merci !*

*Je souhaite aussi remercier ceux qui, il y a 25 ans en votant pour moi aux élections municipales 2001 à Crossey, m'ont donné 2 voix alors que je n'étais pas candidat ! J'ai su par la suite que c'était Marie-Louise Barnier et Odile Mall...C'était prémonitoire ! Elles m'ont toujours encouragé à rejoindre la mairie ! Quant à Odile si je suis là aujourd'hui c'est plus que certain que c'est grâce à toi ! Merci du fond du cœur et j'espère que tu ne le regretteras jamais !*

*Je souhaite maintenant remercier Jean-François Gaujour, notre maire honoraire de m'avoir accueilli pour son dernier mandat en 2014, Bruno Roudet qui m'a parrainé pour intégrer la liste « Horizon 2020 » à cette période, mais aussi Roger Trouilloud, adjoint aux finances et aux sports qui m'a fait confiance dans sa commission et avec qui nous avons travaillé passionnément pendant 6 ans, ce qui a abouti entre autres à la création du city stade actuel. Je n'oublie pas non plus les élus de l'époque avec qui nous avons eu de très bonnes relations de travail et amicales.*

*C'est cette première expérience qui m'a conforté dans l'envie de repartir en 2026. Merci à vous tous !*

*Pour terminer ces longs remerciements, je remercie très amicalement Ghislaine Peylin, pour son soutien passionné et ses conseils avisés dès l'annonce de notre candidature et pour son engagement à continuer à nous aider notamment dans cette période de transition.*

*Je remercie les adjoints et élus actuels pour leurs soutiens, leurs partages d'expériences, leurs conseils et leur engagement à nous apporter l'aide nécessaire à ce nouveau souffle sur la commune avec notre nouvelle équipe.*

*Merci particulièrement à Bruno Roudet, Myriam Marrant, Marc Boizard, Odile Mall, Catherine Dalles, Karine Siauve, François Guillier et Arnaud Buhot.*

*Avant le mot de la fin, rien ne serait possible sans le travail de nos agents municipaux dirigés à Crossey par Nathalie Bassac. Je tiens personnellement à la remercier pour l'accueil qu'elle m'a réservée ces derniers jours et le professionnalisme que j'ai pu découvrir. Nos agents vivent le changement à l'issue de chaque élection municipale, nous souhaitons les assurer que nous comptons sur eux plus que jamais et que nous serons à leur écoute dans cette période de transition et tout au long de ce mandat. Leur travail est fondamental, souvent discret et certainement peu remercié à la hauteur de leur engagement et de leur dévouement pour notre bien vivre à Crossey !*

*Je suis honoré et très fier d'être votre nouveau maire pour un mandat annoncé de 6 et très certainement de 7 ans pour cause de présidentielles 2032. Je souhaite vivement animer notre équipe de talents à votre écoute pour Crossey, un village qui vous ressemble !*

*Quelques mots sur la CAPV (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais) qui organisera l'installation de son conseil communautaire le jeudi 16 avril.*

*Ce conseil communautaire comptera 63 élus issus des 31 communes du Pays Voironnais. La loi fixe le nombre de siège de chaque commune en fonction de sa population. Pour Crossey c'est un siège et je l'occuperai avec Audrey Humbert Valentin comme remplaçante.*

*Voiron aura 14 sièges, Voreppe 6, Tullins 5, Moirans et Rives 4, Coublevie 3, La Buisse et St Jean de Moirans 2 et les 23 autres communes 1 siège.*

*Les conseillers communautaires procéderont donc à l'élection du Président et des vice-présidents le jeudi 16 avril prochain. Il y a actuellement 15 vice-présidences mais ce chiffre pourra être différent le 16 avril.*

*Voreppe et Rives ont un deuxième tour ce dimanche, les discussions pour les candidatures à la CAPV démarrent demain bien que certains soient déjà très actifs !*

*Nous serons présents à la CAPV au-delà du conseil communautaire notamment dans les commissions afin de contribuer activement à la prise en compte de nos propositions et de nos avis.*

## **2/ Délibération 2026 45 : Détermination du nombre d'adjoints**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-2 à L 2122-12,

M le Maire propose au conseil municipal de délibérer sur le nombre d'adjoints à élire, dans les limites autorisées, sachant que le nombre maximum d'adjoints ne peut pas excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, arrondi à l'entier inférieur.

L'effectif légal du conseil municipal de la commune de Saint Etienne de Crossey, étant de vingt-trois membres, le nombre maximum d'adjoints au maire est de six.

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- d'approuver la création de six postes d'adjoints au maire.

### 3/ Délibération 2026 46 : Election des adjoints

Vu l'article L2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales qui dispose :

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Les listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire doivent comporter un nombre de conseillers municipaux égal à celui des adjoints à élire déterminé par le conseil municipal, la présentation de listes incomplètes n'est pas admise. Chaque liste doit impérativement être composée alternativement de candidats de chaque sexe.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Quand il y a lieu, en cas de vacance, de désigner un ou plusieurs adjoints, ceux-ci sont choisis parmi les conseillers de même sexe que ceux auxquels ils sont appelés à succéder. Le conseil municipal peut décider qu'ils occuperont, dans l'ordre du tableau, le même rang que les élus qui occupaient précédemment les postes devenus vacants. »

Vu la délibération n° 2026\_45 du 22/03/2026, relative à la détermination du nombre des adjoints ;

Il est procédé à l'élection des adjoints. Une seule liste est présentée, celle de M Fabrice HURE qui propose la liste d'adjoints suivante :

- MME Audrey HUMBERT VALENTIN
- M François GUILLIER
- MME Kim QUENTIN LU
- M Laurent BOUCHARD
- MME Johanna BOULOS
- M André BIANCO

Les assesseurs proposés sont Mme Audrey HUMBERT VALENTIN et Mme Nadège BRIAND.

A l'issue du vote, les résultats sont les suivants :

1er tour de scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : vingt-trois

A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : quatre

Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : dix-neuf

Majorité absolue des suffrages exprimés : dix

Ont obtenu :

- La liste présentée par Fabrice HURE a obtenu dix-neuf voix

Sont élus adjoints au maire :

- MME Audrey HUMBERT VALENTIN, 1<sup>ère</sup> adjointe
- M François GUILLIER, 2<sup>ème</sup> adjoint
- MME Kim QUENTIN LU, 3<sup>ème</sup> adjointe
- M Laurent BOUCHARD, 4<sup>ème</sup> adjoint
- MME Johanna BOULOS, 5<sup>ème</sup> adjointe
- M André BIANCO, 6<sup>ème</sup> adjoint

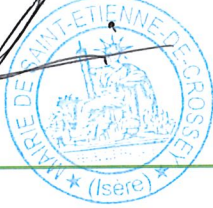
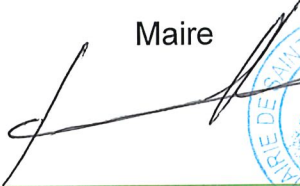
La charte de l'élu local et les articles du Code Général des Collectivités Locales relatifs aux conditions d'exercice des mandats municipaux, ont été transmis aux conseillers municipaux, par mail, à l'issue de cette réunion.

\*\*\*\*\*

Clôture de la séance à 11h00

Fabrice HURÉ

Maire



Kim QUENTIN LU

Secrétaire de séance

